

SAINT JEAN DU CARDONNAY -76-

Résidence Julien FERON

Route du Cadran
Rue de l'Eglise

*Un peu être
annexé au DANO1
des 28 juillet 2025*

LE MAIRE,
Jacques NIEL



GEOMETRE - MAITRE D'OEUVRE

GE360

1042 rue Augustin Fresnel
76230 BOIS GUILLAUME

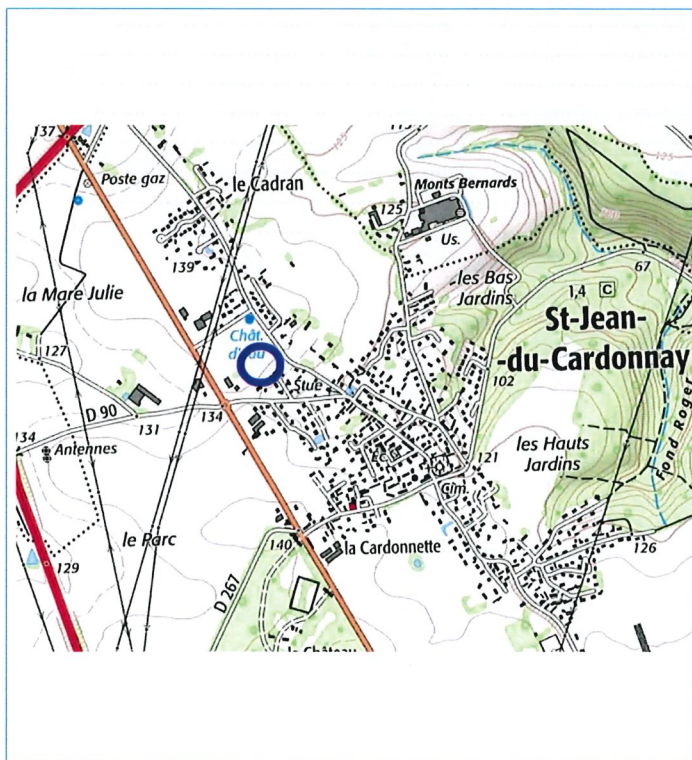
Tel : 02.35.70.54.60 – Fax : 02.35.15.28.45

E. mail : geometres@ge360.fr

ARCHITECTES

Atelier
a r c h i t e c t e s

30 Chemin de la Planquette, 76130 MONT-SAINT-AIGNAN



IND	MODIFICATION	DATE
01	Modification Chapitre III, IV et XI	16/07/25

PROGRAMME DES TRAVAUX -PA 8a-

DATE
Avril 2025
N°DOSSIER
25640
N° PIECE
2.1

Sommaire

CHAPITRE -I- GENERALITES.....	3
CHAPITRE -II- TRAVAUX PRELIMINAIRES ET TERRASSEMENTS GENERAUX.....	3
II.1 - DECAPAGE DE LA TERRE VEGETALE.....	3
II.2 - TERRASSEMENTS POUR ENCOFFREMENT DE LA CHAUSSEE.....	3
CHAPITRE -III- VOIRIE.....	3
III.1 - EMPRISE.....	3
III.2 - CONSTITUTION DE LA CHAUSSEE ET DES PARKINGS.....	3
III.3 - BORDURES.....	3
III.4 - ACCES AUX PARCELLES.....	4
III.5 - PANNEAUTAGE.....	4
CHAPITRE -IV- ASSAINISSEMENT.....	4
IV.1 - EAUX USEES.....	4
IV.2 - EAUX PLUVIALES (cf etude ECOTONE).....	4
CHAPITRE -V- EAU POTABLE.....	5
V.1 - ORIGINE DE L'ALIMENTATION.....	5
V.2 - CONSTITUTION DU RESEAU.....	5
V.3 - DEFENSE CONTRE L'INCENDIE.....	5
CHAPITRE -VI- ALIMENTATION ELECTRIQUE.....	5
VI.1 - MOYENNE TENSION.....	5
VI.2 - BASSE TENSION.....	5
CHAPITRE -VII- ECLAIRAGE.....	5
VII.1 - ORIGINE DU RESEAU.....	5
VII.2 - MATERIEL.....	5
CHAPITRE -VIII- GENIE CIVIL TELEPHONE.....	6
VIII.1 - ORIGINE DU RESEAU.....	6
VIII.2 - CONSTITUTION DU RESEAU.....	6
CHAPITRE -XI- ESPACES VERTS ET PLANTATIONS.....	6

CHAPITRE -I- GENERALITES

Le présent mémoire explicatif a pour but de définir la nature et la consistance des infrastructures voirie et réseaux divers, nécessaires à la desserte de la zone d'habitat projetée sur un terrain situé Route du Cadran et Rue de l'Eglise à SAINT JEAN DU CARDONNAY -76-.

CHAPITRE -II- TRAVAUX PRELIMINAIRES ET TERRASSEMENTS GENERAUX

II.1 - DECAPAGE DE LA TERRE VEGETALE

Sous l'emprise de la voie, la terre végétale sera décapée sur une épaisseur moyenne de 0.20 m et entreposée sur le site aux endroits indiqués par l'aménageur lors du démarrage des travaux.

Le surplus sera évacué à la décharge de l'entreprise.

II.2 - TERRASSEMENTS POUR ENCOFFREMENT DE LA CHAUSSEE

Terrassements nécessaires pour la réalisation des encoffrements de chaussée, parkings et accès.

Les terres excédentaires seront évacuées à la décharge de l'entreprise.

CHAPITRE -III- VOIRIE

III.1 - EMPRISE

Voie principale : emprise de 7,00m minimum composée d'un accotement engazonné ou de places de stationnement et d'une chaussée partagée de 4,00m de large. (cf coupes)

III.2 - CONSTITUTION DE LA CHAUSSEE ET DES PARKINGS

Dans l'emprise des voies circulables : fondée sur un feutre anticontaminant type bidim $\mu 24$, une couche de fondation en GNT 0/80 sur 0.40 m d'épaisseur, d'une part une couche de base en grave bitume sur 0,06 m d'épaisseur, une imprégnation et un béton bitumineux 125 kg/m² quartzite, et d'autre part, un béton armé de 0,15 m d'épaisseur sera mis en oeuvre sur la GNT 0/80 (cf coupe sur le plan des travaux PA8b). Une partie des voies nouvelles seront traitées en enrobées sur toute leur largeur. La partie de voirie mixte fera l'objet d'un marquage au sol. Une variante de constitution pourra être utilisée.

III.3 - BORDURES

Voir plan des travaux PA8b.

Type T1

Une variante de bordures pourra être proposée.

III.4 - ACCES AUX PARCELLES

Fondés sur 0.40 m de GNT 0/80 et revêtus d'un béton armé de 0,15 m d'épaisseur.

III.5 - PANNEAUTAGE

Un panneau STOP et un marquage au sol seront mis en place au débouché de la Rue de l'Église. La voirie créée sera en sens unique depuis la Route du Cadran jusqu'à la Rue de l'Église (cf plan travaux pa8b)

CHAPITRE -IV- ASSAINISSEMENT

IV.1 - EAUX USEES

Pose de boîte de branchement EU en limite de propriété, raccordée sur un réseau d'assainissement EU Ø200 à poser dans l'opération et raccordée sur le réseau existant sur la Route du Cadran

La localisation des ouvrages de branchement est susceptible de varier en fonction de l'étude technique, l'implantation définie au plan est indicative.

Les travaux seront réalisés en accord avec les services compétents .

Les essais, le passage caméra ainsi que le contrôle du compactage seront réalisés par une entreprise agréée .

IV.2 - EAUX PLUVIALES (cf etude ECOTONE)

Eaux pluviales de toitures :

Rejet des eaux pluviales de la parcelle dans la boîte de branchement en limite de parcelle (pas de gestion individuelle des eaux pluviales à la parcelle).

Eaux pluviales de voirie :

Les eaux pluviales de voirie seront dispersées en libre écoulement dans les noues en bord de voie, puis canalisées vers le bassin de rétention aux points bas de l'opération. Les accès seront busés afin d'assurer les liaisons entre les noues.

Les noues et le bassin de gestion pluviale seront situés dans les parties communes du lotissement afin de maîtriser leur entretien. (cf plan des travaux PA8b et note de dimensionnement en annexe)

La localisation des ouvrages de branchement est susceptible de varier en fonction de l'étude technique, l'implantation définie au plan est indicative.

Le dossier d'exécution sera soumis à l'agrément de la commune et des services compétents.

CHAPITRE -V- EAU POTABLE

V.1 - ORIGINE DE L'ALIMENTATION

Raccordement du projet sur les conduites existante Route du Cadran et Rue de l'Eglise. La desserte du lotissement sera étudiée en accord avec les services compétents.

V.2 - CONSTITUTION DU RESEAU

Pose d'une conduite intérieure et réalisation des branchements particuliers.

V.3 - DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

La défense contre l'incendie sera assurée par un poteau incendie dimensionné pour un risque ordinaire (60m3/h) poser dans l'opération (cf PA8b). Il sera situé à moins de 200m de la future construction la plus éloignée.

CHAPITRE -VI- ALIMENTATION ELECTRIQUE

VI.1 - MOYENNE TENSION

La desserte de l'opération sera étudiée en accord avec ENEDIS.

VI.2 - BASSE TENSION

Réseau de desserte principale réalisé en souterrain et comprenant les câbles BT ainsi que leur protection.

Réalisation des branchements ainsi que la pose de coffrets en limite de chaque lot.

L'étude détaillée définitive sera réalisée en accord avec les Services Techniques d'ENEDIS.

CHAPITRE -VII- ECLAIRAGE

VII.1 - ORIGINE DU RESEAU

Le réseau d'éclairage aura son origine à partir d'une commande d'éclairage située dans une armoire à poser dans l'enceinte du lotissement ou sera raccordé sur l'existant si accord de la Mairie.

VII.2 - MATERIEL

Matériel proposé :

Des luminaires sur mâts de 4,00 m tubulaire en acier galvanisé thermolaqué, y compris le massif d'ancrage seront posés dans le lotissement.

Le choix définitif sera arrêté en concertation avec la commune.

La localisation des ouvrages de branchement et des candélabres est susceptible de varier en fonction de l'étude technique, l'implantation définie au plan est indicative.

CHAPITRE -VIII- GENIE CIVIL TELEPHONE

VIII.1 - ORIGINE DU RESEAU

Raccordement au réseau existant sur la Route du Cadran.

VIII.2 - CONSTITUTION DU RESEAU

Fourniture et mise en œuvre de plusieurs fourreaux PVC 42/45 aiguillés.

Fourniture et pose de deux fourreaux PVC 42/45 aiguillés pour le raccordement de chaque parcelle y compris pose d'un regard de branchement 30x30.
Exécution des chambres de tirage.

L'étude détaillée sera exécutée en accord avec les services techniques.

CHAPITRE -XI- ESPACES VERTS ET PLANTATIONS

Les espaces communs et accotements seront engazonnés et arborés.

Une zone paysagère sera créée à l'arrière des lots 7 et 8, sur une bande de 5,00m de large.

Un merlon planté sera créé à l'arrière des lots 8 à 12.

Deux bancs seront posés dans l'espace de rencontre

ANNEXE 1 : CALCUL DU BASSIN

Note de dimensionnement pluvial



projet de
commune
Par

lotissement
ST JEAN DU CARDONNAY

TAM

volume global à retenir (m3)

débit de fuite maximal (l/s)

nombre de lot

% final d'espaces verts

545

5.0

18

66

449

3.7

29

0.2

77

0.8

100

30

25

0.3

100

100

	situation actuelle		projet global		impluvium 1		impluvium 2		BASSIN VERSANT AMONT			
	décentral	central	décentral	central	décentral	central	décentral	central	décentral	central	décentral	central
surface terrain (m²)	19 386	19 386	25 164	25 164	18 634	18 634	772	772	4 158	4 158	1 620	1 620
dont	0	0	4 500	4 500	4 500	4 500	0	0	0	0	0	0
toitures	0	0	2 292	2 292	1 751	1 751	541	541	0	0	0	0
voies et trottoirs	19 386	19 386	18 272	18 272	12 263	12 263	231	231	4 158	4 158	1 620	1 620
espaces verts	0	0	100	100	100	100	0	0	0	0	0	0
chemin stabilisé	20.0	30.0	49.0	49.0	43.7	43.7	69.1	69.1	20.0	20.0	20.0	20.0
Coefficient de ruissellement moyen (%)	210	210	210	210	175	175	70	70	70	70	150	150
Longueur hydraulique (m)	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	0.5	0.5	1	1	1	1
dénivelé (en m)	0.71	0.71	0.71	0.71	0.86	0.86	0.71	0.71	1.43	1.43	0.67	0.67
pente (%)	53	53	58	58	49	49	23	23	27	27	29	29
G	12	12	13	13	10	10	3	3	4	4	5	5
P	8	8	8	8	7	7	3	3	3	3	6	6
K	13	13	14	14	11	11	3	3	4	4	4	4
V	9	9	10	10	9	9	2	2	4	4	3	3
T	11	11	13	13	10	10	3	3	4	4	5	5
Tc (en min)	7.23	20.712	7.23	20.712	7.23	20.712	7.23	20.712	7.23	20.712	7.23	20.712
coefficients de	0.7	0.842	0.7	0.842	0.7	0.842	0.7	0.842	0.7	0.842	0.7	0.842
a à Tc	1.324	2.689	1.222	2.441	1.425	2.938	3.389	8.325	2.754	6.486	2.335	5.317
montana b à Tc												
intensité à Tc (mm/min)												
débit de pointe sans aménagement	0.088	0.261	0.200	0.502	0.193	0.489	0.039	0.085	0.038	0.180	0.013	0.057
Qp (m3/s)												
Volume ruisselé pour l'orage 1h	99	218	250	461	207	374	14	23	21	62	8	24
Volume ruisselé pour l'orage 3h	133	295	336	625	278	506	18	31	28	84	11	33
Volume ruisselé pour la pluie de 24h	197	416	499	883	413	715	27	44	42	119	16	46
Volume ruisselé pour la pluie de 48h	234	482	592	1 021	490	827	32	51	50	138	20	54
temps de vidange (h)	24	48	24	32	24	36	24	48	24	42	24	14
débit de fuite (l/s)	1.6	1.6	4.0	4.7	3.3	3.5	0.2	0.2	0.3	0.5	0.1	0.5
débit de fuite (m3/s)	0.002	0.002	0.004	0.005	0.003	0.004	0.000	0.000	0.000	0.001	0.000	0.000
Temps critique (min)	617	540	617	360	617	400	617	540	617	473	617	158
pluie à Tc (m)	0.050	0.056	0.050	0.053	0.050	0.053	0.050	0.056	0.050	0.055	0.050	0.046
Volume global à retenir (m3)	135	274	341	543	283	448	19	29	29	77	11	25
Volume global à retenir (Public + Prive)				545		449		29		77		25
réduction du débit ruisselé par rapport à la situation actuelle (%)				98.2								

Volume à retenir (Public) =

545

449

29

77

25

